

ÉTIQUETAGE DES PRODUITS DE CISJORDANIE

VIVE L'EUROPE DES FAUX CULS !

Soucieuse de légalité internationale, la Commission de Bruxelles veut étiqueter les produits en provenance des Territoires occupés, alors que les trafiquants de viande roumaine continuent à nous empoisonner sans entraves.

Bonne nouvelle, la Commission de Bruxelles donne dans le tri sélectif pour raisons humanitaires. Même s'il est justifié par le droit international (un pays ne peut s'approprier la production d'un autre, selon les conventions adoptées à la suite de la Seconde Guerre mondiale), on peut douter que l'étiquetage des produits israéliens fabriqués dans les Territoires occupés (et non de tous les produits israéliens) mette fin à lui tout seul au conflit israélo-arabe. On sait en revanche déjà que cette nouvelle réglementation aura un effet nul sur le commerce extérieur puisque les produits en provenance de Cisjordanie ne représenteraient que 1 % des importations en provenance de l'Etat juif.

ON VEUT FAIRE CROIRE AUX CITOYENS que leurs institutions s'attaquent aux vrais problèmes. Voire...



jean-françois frey / l'atace / photopur

HYPOCRISIE CRASSE

La frénésie de classification soudaine de Bruxelles, après plus de quatre décennies de laisser-faire, ouvre des perspectives étonnantes. Aucune raison que l'on s'arrête aux Territoires occupés, il faut étendre la mesure à tous les pays où les droits de l'homme sont violés, les travailleurs exploités, les enfants esclavagisés, les femmes maltraitées. On peut ainsi envisager un label distinctif pour les importations chinoises, que l'on va enfin pouvoir distinguer selon les conditions sociales de leur production, ou par géolocalisation, par exemple au Tibet. Ça en ferait, des parts de marché récupérées ! Mais halte-là, pas question de mettre des barrières douanières qui compromettraient le succès chez nous des vêtements fabriqués dans les usines inflammables du Bangladesh, ou employant des enfants cambodgiens... Jean-Claude Juncker veut bien être droit-de-l'homme, mais

protectionniste, certainement pas. Quitte à s'inquiéter de la provenance du jus d'orange Jaffa, des avocats Carmel, des conserves Dagir, on pourrait en profiter au passage pour étendre la traçabilité de la viande (avec tout ce qu'on entend...) aux produits transformés. Souvenez-vous, après le scandale de la viande de cheval roumain dans les lasagnes au bœuf Findus, notre ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, soucieux d'améliorer l'information du consommateur, de juguler la fraude des industriels du minéral de barbaque et de protéger l'élevage français contre la concurrence déloyale, avait demandé à Bruxelles d'étendre la traçabilité actuellement appliquée à la viande fraîche à celle entrant dans les plats cuisinés. « Hors de question », avait répondu la Commission, car le consommateur serait capable de lire l'étiquette et de s'assurer que des produits fabriqués avec de la viande française bien élevée, ce serait une entorse inqualifiable à la concurrence « libre et non faussée » qui permet aux voyous d'écouler leurs saloperies. Un amendement parlementaire, tous groupes confondus (lire ci-contre) avait demandé au gouvernement français d'obtenir de l'Europe que

l'origine des viandes soit indiquée sur les produits transformés. Ministre délégué à la consommation, Benoît Hamon l'avait fait retoquer pour ne pas froisser Bruxelles. Stéphane Le Foll avait donc dû contourner cette interdiction en instituant un label « Viandes de France », stipulant sur le paquet que la vache, le veau, le cochon, l'agneau ou la volaille utilisés pour la préparation sont bien nés, élevés et abattus en France. Seule réserve, ce label tricolore, pour ne pas contrarier la réglementation européenne, est facultatif, c'est-à-dire laissé à la discrétion du fabricant. Voilà où nous en sommes. Alors, la pudeur européenne concernant les produits israéliens provenant des Territoires occupés, pour légitime qu'elle soit, révèle une hypocrisie crasse de la part de la Commission. Encore des mouvements de manches et des écrans de fumée pour faire croire aux citoyens européens que leurs institutions s'attaquent aux vrais problèmes. Les trafiquants de viandes avariées et de produits trafiqués dont les fraudeurs garnissent leurs mixtures industrielles peuvent continuer à magouiller. Bruxelles a décidé de détourner notre attention sur la Terre promise. ■